Quelques PLANTES EXOTIQUES potentiellement ENVAHISSANTES des Hauts-de-France

Dans le Nord-Ouest de la France, les plantes naturalisées, subspontanées, adventices et cultivées représentent environ 30 % de la flore sauvage. Alors que certaines d'entre elles franchissent timidement les barrières des jardins, d'autres, un peu plus téméraires, se répandent et partent à la conquête du territoire. La plupart d'entre elles se contentent alors de s'intaller dans les zones perturbées par l'action de l'homme mais parfois elles colonisent les abords d'habitats naturels fragiles où s'y installent timidement sans montrer encore de caractère proliférant manifeste. Même s'il est difficile, à l'heure actuelle, d'évaluer l'impact réel de ces plantes sur la biodiversité, les activités ou encore sur la santé humaine, l'évolution de leur comportement doit être surveillée de près.

L'Asclépiade de Syrie (*Asclepias syriaca* L.)

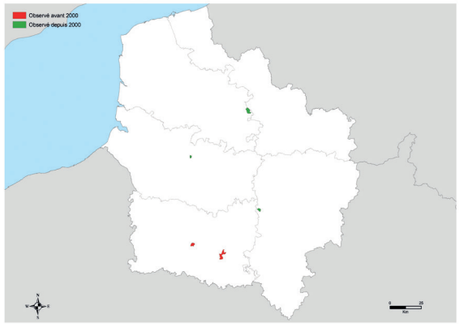

L'Asclépiade de Syrie est une plante vivace de 1 à 2 mètres de haut et originaire d'Amérique du Nord. Elle peut parfois former des colonies importantes grâce à ses rejets souterrains dont l'impact sur la végétation indigène reste à préciser. Son latex est toxique pour les ovins, bovins et chevaux, et peut causer des allergies cutanées. Ses graines et ses rhizomes sont dispersés par les activités humaines (mouvement de terre, transport dans les véhicules, etc.). En Europe de l'Est, l'espèce a colonisé des terres agricoles sableuses (vignes, vergers, orge, tournesol, colza). Elle est observée en Belgique et dans le Bassin parisien. Deux mentions de l'espèce ont été faites dans les Hauts-de-France depuis 2000. L'Asclépiade de Syrie figure dans l'arrêté du 14 février 2018 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes qui liste les espèces règlementées sur le territoire métropolitain.

Le Bident soudé (*Bidens connata* Muhl. ex Willd.)

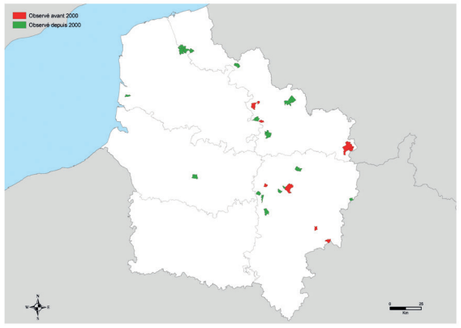

Le Bident soudé est une plante herbacée annuelle haute de 50 cm à 1,50 m de la famille des Astéracées, originaire d'Amérique du Nord. La première mention documentée concernant la présence de Bident soudé dans le milieu naturel en France date de 1879, dans le département de la Saône-et-Loire. La plante colonise les berges exondables des cours d'eau et les fossés concurrençant les espèces des végétations annuelles des vases exondées. Avec une quinzaine de communes où l'espèce a été observée, le Bident soudé est moins présent sur le territoire que le Bident à fruits noirs (*Bidens frondosa*).

Le Bident à fruits noirs (*Bidens frondosa* Muhl. ex Willd.)

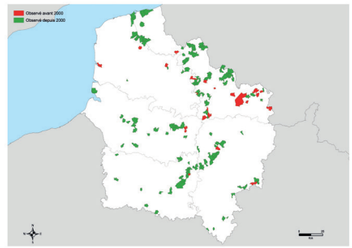

Le Bident à fruits noirs est une plante herbacée annuelle de la famille des Astéracées, haute de 15 cm à un peu plus d'un mètre et originaire du continent nord-américain. Depuis son introduction en France au XIXe siècle, la plante colonise les berges exondables des cours d'eau et les fossés. Bien présente sur notre territoire le long des grandes vallées alluviales (vallées de l'Oise et de la Somme, plaine de la Scarpe, douaisis, métropole lilloise…), elle forme parfois des herbiers denses monospécifiques qui entrent directement en concurrence avec les végétations annuelles des vases exondées. Elle pourrait par exemple supplanter le Bident triparti (*Bidens tripartita*), espèce indigène. Le Bident soudé (*Bidens connata* Mulenb. ex Willd.), une exotique également nord-américaine, est aussi présente sur le territoire, mais de façon nettement moins marquée que le Bident à fruits noirs.

L'Herbe de la pampa (*Cortaderia selloana* (Schult. et Schult. f.) Aschers. et Gaebn.)

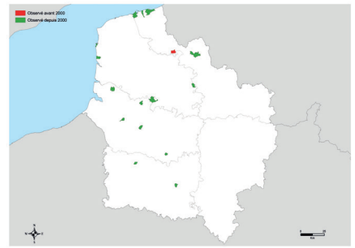

Originaire de la partie médiane du continent Sud-Américain où elle croît au milieu des immenses prairies humides et le long des cours d'eau, l'Herbe de la pampa est une grande graminée (famille des Poacées) qui a été importée en Europe par un horticulteur écossais dans les années 1830. Preuve de son attrait, en 1848, à Santa Barbara (Californie), Joseph Sexton se lance dans la production à grande échelle de la plante et expédie ses inflorescences en Europe pour la décoration des convois funéraires et parades militaires. En France, dès le début du XXe siècle, la plante s'est échappée des jardins pour coloniser dans un premier temps les zones humides du littoral de la Méditerranée pour ensuite se propager le long de la côte Atlantique et plus récemment gagner le littoral Breton. Cette plante très compétitive menace aujourd'hui les écosystèmes littoraux et leurs végétations souvent fragiles. Dans les Hauts-de-France, l'Herbe de la pampa n'a été observée que dans les jardins et les aménagements paysagers où elle a été plantée, à l'exception d'une ou deux mentions d'individus observés à l'état subspontané.

Le Souchet comestible (*Cyperus esculentus* L.)

Le Souchet comestible est une plante vivace de 25 à 45 cm de haut de la famille des Cypéracées. La variété *esculentus* est originaire du pourtour méditerranéen et la variété *leptostachyus* est d'origine américaine. Il est depuis très longtemps cultivé pour ses tubercules comestibles et a été introduit pour ces raisons dans de très nombreuses régions. Il est connu aujourd'hui pour son caractère envahissant dans les champs mais également dans les zones humides. En France, la plante a colonisé la quasi totalité de la vallée de la Loire et est également présente le long de l'Allier et autres basses vallées des affluents de la Loire, et de quelques rivières du Sud-Ouest. Observée pour la première fois à Monchy-Saint-Éloi (Oise) au début des années 1980, la plante est aujourd'hui connue de quatre localités, essentiellement dans le Clermontois.

La Stramoine commune (*Datura stramonium* L.)

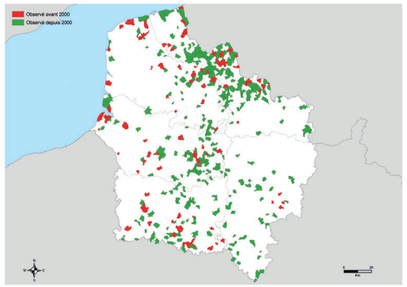

La Stramoine commune est une plante herbacée annuelle de la famille des Solanacées, haute d'environ 40 cm mais pouvant atteindre 1 mètre. Elle produit des fruits épineux caractéristiques appelés « pommes ». Connue depuis l'Antiquité pour ses vertus « magiques », la plante est avant tout très toxique. Aujourd'hui, l'espèce a tendance à envahir les friches et les sites rudéraux mais elle se révèle également parfois envahissante dans les champs cultivés, notamment les cultures légumières (pois, haricots, épinards, etc.) et représente avant tout une gêne pour l'agriculture. En effet, la Stramoine est en floraison lorsque se fait la récolte et il est fréquent que des fragments de la plante, tous toxiques, soient inclus par inadvertance.

Le Fraisier des Indes (*Potentilla indica* (Andrews) Th. Wolf)

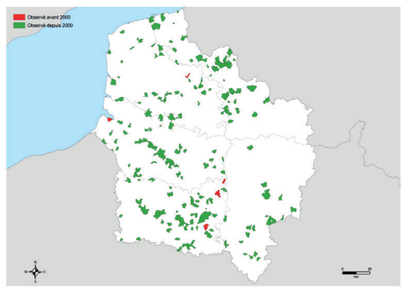

Le Fraisier des Indes est une petite plante vivace de la famille des Rosacées. Originaire d'Asie où sa distribution couvre un arc s'étendant des montagnes d'Afghanistan à la Corée du Nord, elle fut introduite en Europe au XVIIe siècle comme plante d'ornement. La plante ressemble beaucoup au Fraisier sauvage mais s'en distingue par ses fleurs jaunes et ses faux-fruits globuleux insipides. Relativement bien répartie dans les Hauts-de-France, la plante forme des tapis localement denses, essentiellement au sein des zones humides plutôt piétinées, typiquement le long des chemins fréquentés.

La Balsamine à petites fleurs (*Impatiens parviflora* DC.)

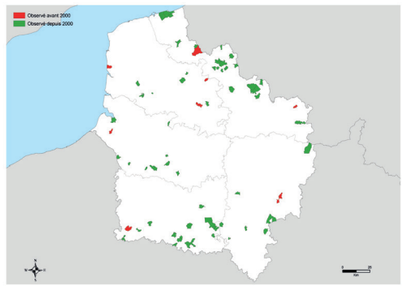

La Balsamine à petites fleurs est une plante herbacée annuelle de la famille des Balsaminacées originaire d'une zone s'étendant de l'Asie centrale à la Sibérie. Elle fut importée en Europe dès la première moitié du XIXe siècle. C'est une espèce hémisciaphile qui colonise essentiellement les zones forestières perturbées et s'établit notamment le long des chemins humides d'où elle se dissémine grâce à la grande faune, les engins, les marcheurs, etc. Elle forme très localement des herbiers relativement denses qui ne semblent aujourd'hui pas poser de problème particulier mais qui se développent parfois au sein d'habitats d'intérêt communautaire, notamment dans les ourlets eutrophiles mésohygrophiles intraforestiers.

Le Mahonia à feuilles de houx (*Berberis aquifolium* (Pursh))

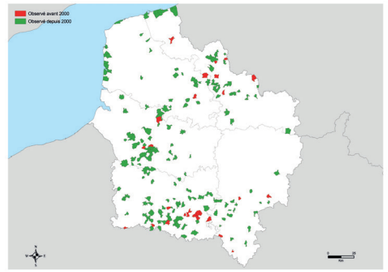

Originaire du nord-ouest du continent nord-américain, le Mahonia à feuilles de houx est un arbuste à port buissonnant de la famille des Berbéridacées. Importé en Europe en 1822, il a connu un succès grandissant comme plante ornementale. Plantée dans les jardins et dans les bois où elle sert de couvert pour le petit gibier, cette espèce est dispersée par la faune sauvage. Elle se propage aujourd'hui dans les sous-bois et peut présenter localement un caractère envahissant qui peut, comme en Belgique ou en Allemagne, être jugé problématique. On la retrouve aussi spontanément dans certains massifs dunaires (ex. Merlimont, 62).

Le Mimule tacheté (*Erythranthe guttata* (Fisch. ex DC.) G.L.Nesom.)

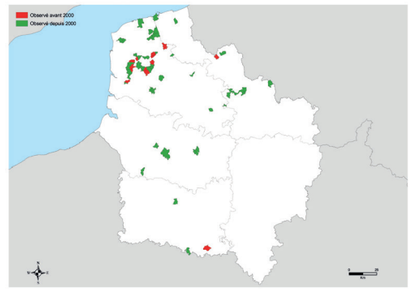

Originaire du continent nord-américain où il a longtemps été cultivé dans les jardins pour ses qualités ornementales, le Mimule tacheté est une plante de la famille des Phrymacées, introduite en Europe dès la deuxième partie du XIXe siècle. La plante s'établit sur les bords des rivières et dans un large éventail d'habitats rudéraux pourvu qu'ils soient assez humides. Jusqu'alors assez discrète sur notre territoire, la plante est aujourd'hui en expansion. Elle semble notamment favorisée par les programmes de restauration des cours d'eau lorsque les conteneurs des espèces replantées sont issus de pépinières « polluées » par des graines ou des jeunes pousses de plante.

La Vigne-vierge commune (*Parthenocissus inserta* (A.Kern. Fritsch)

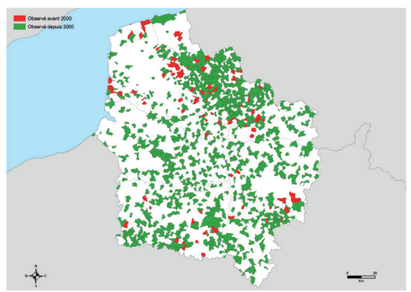

La Vigne-vierge commune, originaire d'Amérique du Nord, a été introduite en France au XXe siècle comme plante d'ornement des murs et des façades. Elle s'est échappée aux abords des habitations et est parfois naturalisée dans le milieu naturel, notamment dans les grandes vallées alluviales. La Vigne-vierge commune peut former des peuplements denses dans les ripisylves. Son feuillage abondant peut recouvrir les buissons ou les arbres qu'elle prend comme support. Elle peut également couvrir des surfaces importantes au sol, réduisant la diversité floristique et gênant le rajeunissement du sous-bois. La Vigne-vierge commune est largement répandue sur le territoire des Hauts-de-France.

Le Rhododendron des parcs (*Rhododendron ponticum* L.)

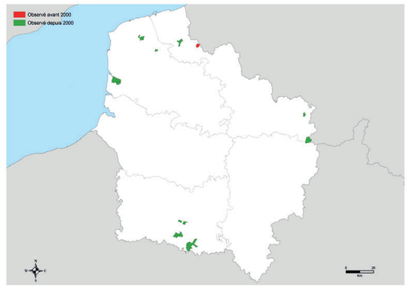

Le Rhododendron des parcs est un arbuste à port buissonnant pouvant atteindre 8 mètres de hauteur, de la famille des Éricacées. Originaire, selon les sous-espèces, de Turquie et du sud de l'Espagne, il a été introduit dans le reste de l'Europe à partir du XVIIIe siècle où il est, même encore aujourd'hui, largement cultivé pour ses qualités ornementales. La plante colonise aujourd'hui les forêts et les landes, essentiellement dans les milieux acides. En Picardie, l'espèce est présente en forêt d'Ermenonville où elle a été plantée. Dans les Hauts-de-France, la situation la plus préoccupante concerne le Parc naturel régional Oise-Pays de France.

Le Séneçon du Cap (*Senecio inaquidens* DC.)

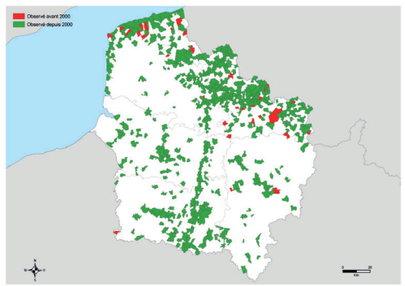

Originaire d'Afrique du Sud, le Séneçon du Cap est une plante herbacée vivace d'environ 50 cm de la famille des Astéracées. Les premières graines furent introduites en Europe à la fin du XIXe siècle avec les importations de laine de mouton. Aujourd'hui, la plante est bien répartie sur le territoire où elle colonise essentiellement les zones urbaines et les friches. Sa présence est par contre plus préoccupante dans les dunes et sur les terrils du Nord et du Pas-de-Calais. Même si elle forme rarement des foyers denses, l'espèce y colonise des milieux pionniers qui abritent souvent une flore indigène à fort enjeu patrimonial. De plus, les bords de route et les voies ferrées sont fortement colonisés et contribuent activement à la dispersion du taxon comme au niveau de l'autoroute l'A1.

La Sporobole tenace (*Sporobolus indicus* (L.) R. Brown)

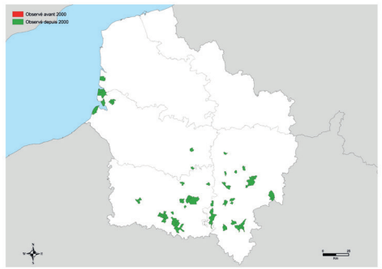

La Sporobole tenace est une graminée (famille des Poacées). Cette espèce est constituée d'un complexe de variétés d'origine géographique diverses, notamment des zones tropicales d'Amérique et d'Asie. La plante est seulement apparue sur notre territoire en 2000 et semble se propager depuis relativement rapidement, notamment en suivant les axes routiers. Elle est en pleine expansion le long des routes (probablement une dispersion facilitée par l'entretien de la voirie). Cette espèce, qui colonise les zones construites et les friches thermophiles, a été récemment observée à proximité des landes sur sable et dans les dunes intérieures du département de l'Oise, milieux qui abritent une flore à fort enjeu patrimonial. Elle commence à s'implanter le long des routes et friches sableuses du littoral.

BIBLIOGRAPHIE

AKHANI, H. & SALIMIAN, M., 2003. - An extant disjunct stand of *Pterocarya fraxinifolia* (Juglandaceae) in the central Zagros Mountains, W. Iran. *Willdenowia*, 33 : 113-120. BGBM Berlin-Dahlem.

BROWN, S.H., 2011. - *Baccharis halimifolia*. 5 p. University of Florida. Institute of Food and Agricultural Science (IFAS). Florida.

BUCHET, J., HOUSSET, P. & *al.*, 2015. - Atlas de la flore sauvage de Haute-Normandie. Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, 696 p. Bailleul.

BUCHET, J., HOUSSET, P. & TOUSSAINT, B. (coord.), 2012. - Inventaire de la flore vasculaire de Haute-Normandie (Ptéridophytes et Spermatophytes) : raretés, protections, menaces et statuts. Version n°3a - mars 2011. Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, avec la collaboration du Collectif botanique de Haute-Normandie. I-XX ; 1-77.

CAÑO, L., CAMPOS, J.A., GARCÌA-MAGRO, D. & HERRERA, M., 2012. - Replacement of estuarine communities by an exotic shrub: distribution and invasion history of *Baccharis halimifolia* in Europe. 6 p.

CATTEAU, E., DUHAMEL, F., CORNIER, T., FARVACQUES, C., MORA, F., DELPLANQUE, S., HENRY, E.,NICOLAZO, C., VALET, J.-M., 2010. - Guide des végétations forestières et préforestières de la région Nord-Pas de Calais. Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, 526 p. Bailleul.

CHANG, D., 2003. - A Decade of Change and Its Effects on the Vegetation Management Landscape. *Proceedings of the California Weed Science Society*, 55 : 88-91. Santa Barbara.

CHAUVEL, B., DESSAINT, F. & BRETAGNOLLE, F., 2005. - L'ambroisie. Chronique de l'extension d'un « polluant biologique » en France. *Médecine/Sciences*, 21 : 207-209. Dijon.

CHAUVEL, B., DESSAINT, F., CARDINAL-LEGRAND, C. & BRETAGNOLLE, F., 2006. - The historical spread of *Ambrosia artemisiifolia* L. in France from herbarium records. *J. Biogeogr.*, 33 : 665–673. Dijon.

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL MÉDITERRANÉEN, 2009. - Herbe de la pampa. *Cortaderia selloana* (Schultes) Asch. et Graebner. 2 p. Porquerolles.

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL SUD-ATLANTIQUE, 2012. - Document d'alerte. Plante exotique envahissante émergente. Noyer du Caucase. *Pterocarya fraxinifolia*. 1 p. Audenge.

FRANÇOIS, R., PREY, T., HAUGUEL J.-C., CATTEAU E., FARVACQUES C., DUHAMEL F., NICOLAZO C., MORA F., CORNIER T., VALET J.-M., 2012. - Guide des végétations des zones humides de Picardie. Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul. 656 p. Bailleul.

GARY, N., ERVIN, 2009. - Distribution, Habitat Characteristics, and New County-Level Records of *Baccharis halimifolia* L. on a Portion of Its Present US Range Boundary. *Southeastern Naturalist*, 8(2) : 293-304.

GARVE E., KELM H., FISCHER C., THIEL H. & SCHMITZ U., 2017. – Die Kolumbianische Zwergwasserlinse (*Wolffia columbiana* H. Karst.) – eine neue Wasserpflanze in Niedersachsen. *Tuexenia: Mitteilungen der Floristisch-Soziologischen Arbeitsgemeinschaft*, 37; 355-362.

HENDRICKX, P. & VERLOOVE, F., 2019. - *Wolffia columbiana* nu ook waargenomen in België. *Dumortiera*, 114 : 8-12.

HITCHCOCK, C.L., 1932. - A Monographic Study of the Genus Lycium of the Western Hemisphere. *Ann. Missouri Bot. Gard.*, 19(2/3) : 179-348 ; 350-366. Missouri Botanical Garden Press.

KREBS, E., LEVY, V., WATTERLOT, A., HAUGUEL, J.-C., TOUSSAINT, B., 2012. - Liste hiérarchisée des espèces végétales exotiques envahissantes et priorisation des actions de lutte à mener, déclinaison région Picardie. Version avril 2012. Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul. 35 p.

LAMBINON, J., VERLOOVE F., & coll., 2012. - Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines (Ptéridophytes et Spermatophytes). Sixième édition, 1 vol., pp. CXXXIX, 1-1195. Meise.

LE GLOANEC V., WATTERLOT, A. & GESLIN, J., 2020. – Découverte et bilan des observations de *Landoltia punctata* (G.Mey.) Les & D. J. Crrawford, 1999 en France métropolitaine. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* 51 p.

LEVY, V. (coord.), WATTERLOT, W., BUCHET J., TOUSSAINT, B. & HAUGUEL, J.-C., 2011. - Plantes exotiques envahissantes du nord-ouest de la France, 20 fiches de reconnaissance et d'aide à la gestion. Conservatoire botanique national de Bailleul. 88 p. Bailleul.